

2017



Neuchâtel 2018

Rapport annuel 2017

Office fédéral de la statistique

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Rédaction: Laurent Monnard, GK

Langue du texte original: allemand et français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

Page de titre: section DIAM, Prepress/Print

Images: © John Maillardet, PERS; Benjamin Rothen, INT

Impression: en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2018
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,
order@bfs.admin.ch

Prix: Fr. 11.– (TVA excl.)

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 1237-1700-05

ISBN: 978-3-303-00587-3

Table des matières

1	Éditorial	5
<hr/>		
2	Mandat de l'OFS	7
<hr/>		
2.1	Principes directeurs	7
2.2	Organisation	7
2.3	Chiffres clefs	8
3	Faits marquants 2017 sous l'angle du programme pluriannuel	11
<hr/>		
3.1	Population	13
3.2	Éducation et sciences	15
3.3	Santé	17
3.4	Société	19
3.5	Mobilité et transports	23
3.6	Territoire, environnement et développement durable	25
3.7	Social	27
3.8	Économie et finances publiques	29
3.9	Registres	31
3.10	Services d'output	33
3.11	Fonctions support	35
4	Rétrospective	37
<hr/>		
4.1	Suisse	37
4.2	La statistique suisse au niveau international	38
5	Perspectives pour 2018	43
<hr/>		
6	Vue d'ensemble financière	45
<hr/>		



Chère lectrice, cher lecteur,

Nous voici à la moitié de cette législature et donc aussi au terme des deux premières années du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016–2019. Les objectifs et les priorités définis dans ce dernier forment les lignes directrices des activités de la statistique fédérale. Les étapes prévues pour 2017 ont été franchies avec succès.

Afin de mettre en œuvre le mandat légal et de rendre la coopération stratégique avec les différents groupes de partenaires et d'utilisateurs plus ciblée et plus efficace, nous avons poursuivi le regroupement des produits statistiques en thématiques stratégiques. Nous sommes conscients que ce travail prendra du temps. Du temps pour mettre en œuvre l'intensification des contacts avec les principaux partenaires, du temps pour développer les compétences requises et surtout du temps pour ancrer cette stratégie dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'office. Le renforcement de l'orientation utilisateur, l'intégration des innovations méthodologiques, fonctionnelles et techniques permettent d'augmenter encore l'efficacité des processus de production.

Cette année 2017 a aussi vu l'adoption par l'OFS d'une stratégie d'innovation sur les données. Cette stratégie est la première réponse de l'office aux défis que représente la numérisation.

Le rapport sur la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016–2019 définit le mandat de la statistique fédérale comme suit: «Le mandat de la statistique fédérale consiste principalement à produire et à diffuser des informations pertinentes sur les grandes questions qui intéressent notre société. Ces informations servent notamment à la planification et à la conduite de l'action politique en permettant d'observer et d'évaluer l'état et le développement de la situation dans les principaux domaines où cette action s'exerce.»

Le présent rapport d'activité donne un aperçu de la manière dont l'OFS met en œuvre ce mandat dans son travail de tous les jours. Il montre à l'aide de quelques chiffres clés tirés des différents domaines stratégiques, l'étendue du travail statistique effectué.

Le conseil de direction remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Office fédéral de la statistique pour leur investissement quotidien.

Neuchâtel, avril 2018



Georges-Simon Ulrich
Directeur de l'Office fédéral de la statistique



Mandat de l'OFS

Le mandat de la statistique fédérale consiste principalement à produire et à diffuser des informations pertinentes sur les grandes questions qui intéressent notre société. Ces informations servent notamment à la planification et à la conduite de l'action politique en permettant d'observer et d'évaluer l'état et le développement de la situation dans les principaux domaines où cette action s'exerce.

2.1 Principes directeurs

Notre vision

Nous produisons des informations statistiques nécessaires au fonctionnement de la démocratie. Nos informations servent à la formation de l'opinion publique, à la prise de décisions politiques et à l'évaluation de l'action de l'État. Nous tenons compte dans nos travaux des domaines d'activité politique prioritaires et mettons en évidence les problématiques futures.

Notre mission

Nous sommes le centre national de la statistique publique. Nous dirigeons et coordonnons le système de la statistique publique suisse. Nous produisons et publions des informations statistiques importantes sur l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, du territoire et de l'environnement. Nous les complétons par des analyses transversales et des systèmes d'indicateurs permettant d'appréhender les phénomènes complexes, nous élaborons des scénarios d'évolution et assurons la pérennité des informations statistiques.

Nos principes

Nous assurons la fiabilité des informations que nous produisons. Nous appliquons les principes universels de l'activité statistique : pertinence de l'information, indépendance, responsabilité, rigueur scientifique, comparabilité, actualité et protection des données, accessibilité de l'information. Nous garantissons ainsi à nos informations la qualité requise et assurons notre crédibilité.

Nos clients et nos partenaires

Nous tenons compte des souhaits de nos clients et des milieux interrogés. Nous entretenons des contacts avec nos clients et avec les autres producteurs de statistiques en Suisse et à l'étranger. Nous associons nos partenaires aux processus de décision en temps opportun. Nous veillons à assurer un équilibre optimal entre les besoins d'information des utilisateurs de statistiques et la charge imposée aux milieux interrogés.

Notre culture d'entreprise

Nous encourageons le développement des compétences professionnelles et sociales, la motivation et le sens des responsabilités. Nous nous engageons à tous les niveaux pour créer un climat de travail empreint de respect et d'estime, qui favorise un comportement responsable de chaque membre du personnel en fonction de ses compétences. Nous encourageons le développement des compétences professionnelles et sociales de nos collaborateurs et de nos collaboratrices. Nous privilégions une culture de la communication ouverte, condition préalable à un bon esprit de collaboration ainsi qu'à une attitude constructive et motivée. Nous assurons la promotion de l'égalité des sexes et nous nous efforçons d'atteindre une représentation équilibrée des langues nationales parmi le personnel.

2.2 Organisation

Le système de la statistique publique

Une quarantaine de services fédéraux et autres organes et institutions soumis à la loi sur la statistique fédérale, comme la Banque nationale suisse et l'Union suisse des paysans produisent des informations statistiques importantes. La majorité des cantons et quelques grandes villes disposent en outre de leurs propres services de statistiques régionaux.

Étant donné la structure décentralisée de ce système, la coordination revêt une importance particulière. Cette coordination est assurée par l'OFS, en tant que centre de compétence de la statistique publique au niveau fédéral. L'OFS dirige et soutient les organes concernés.

L'Office fédéral de la statistique

Lors de la première Assemblée fédérale de novembre 1848, le premier Conseil fédéral a été élu. L'adoption de la Constitution de 1848 a fait de la Suisse un État fédéral moderne avec des besoins en statistique au niveau national. Elle devient une des tâches du Département fédéral de l'intérieur sous le Conseiller fédéral Stefano Franscini, lequel réalise, en 1850, le premier recensement fédéral de la population. En 1860 le Bureau fédéral de statistique (l'actuel Office fédéral de la statistique, OFS) est fondé à Berne, où il est implanté jusqu'en 1998. À partir de 1998, les différents sites de l'OFS sont réunis sous un même toit à Neuchâtel.

2.3 Chiffres clefs

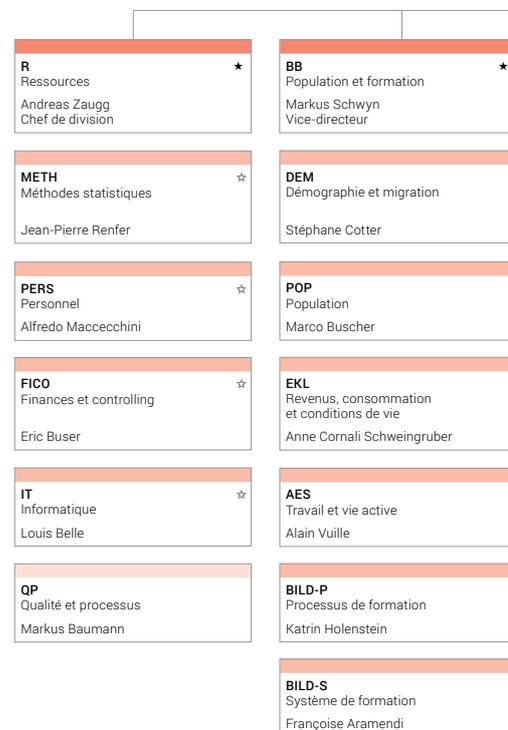
Au 31 décembre 2017, l'Office fédéral de la statistique comptait 678 emplois équivalents plein-temps occupés par 814 collaboratrices et collaborateurs permanents ainsi que 42 personnes en formation et stagiaires des hautes écoles. Les femmes représentent 50,2% du personnel et les francophones 53,3%. Environ 69% des employés permanents sont titulaires d'un diplôme d'une haute école. Le budget annuel de l'office s'élève à un peu plus de 170 millions de francs.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Organigramme OFS



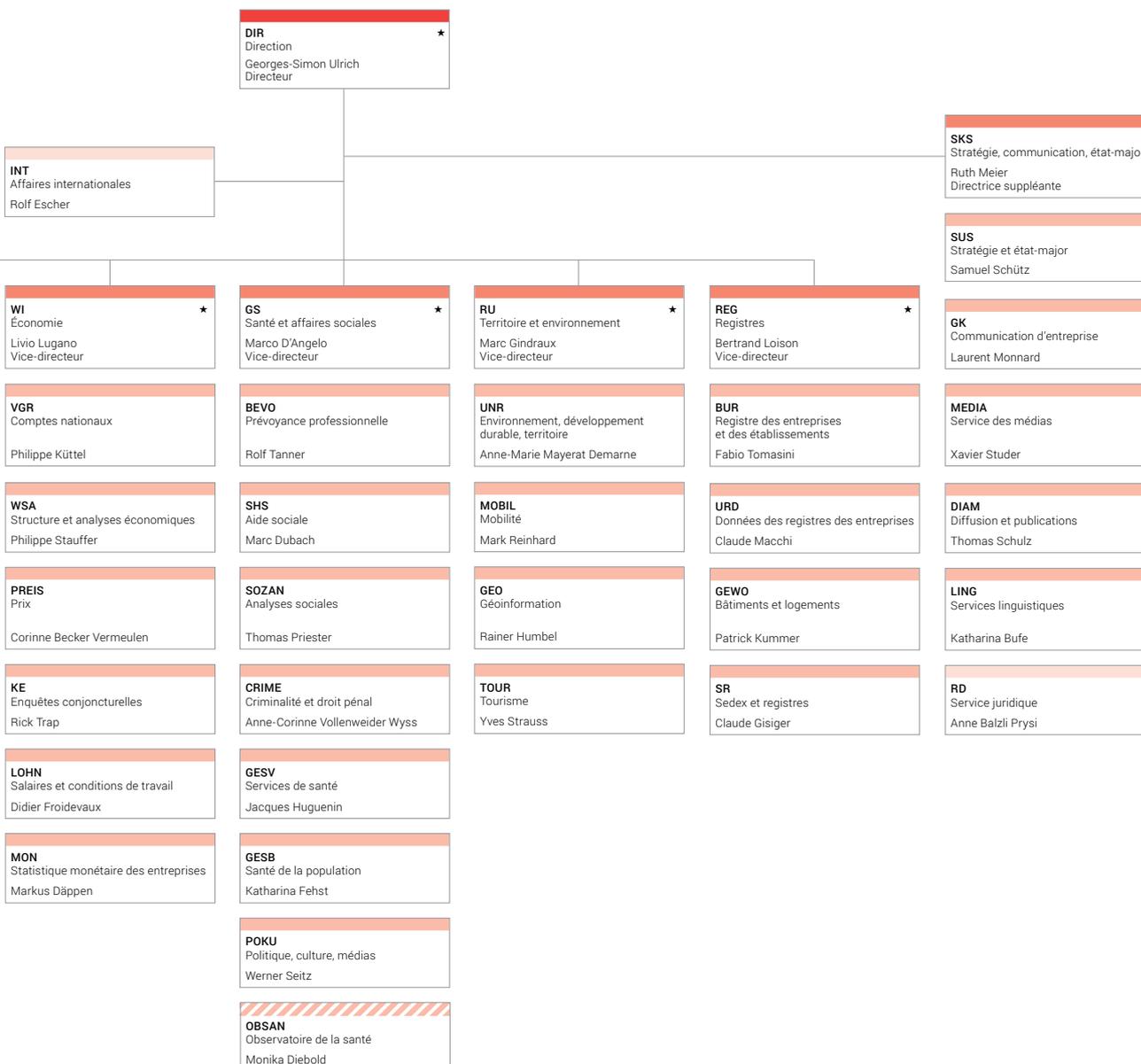
Mandat de l'OFS

Légende

- Direction
- Division
- Section
- Service

Valable dès: adaptations contextuelles
Version: adaptations formelles
★ : Conseil de direction
☆ : Conseil de direction élargi

Valable dès: **1^{er} février 2018**
Dernière version: **1^{er} mars 2017**





Faits marquants 2017 sous l'angle du programme pluriannuel

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) approuvé par le Conseil fédéral pour la législature allant jusqu'à 2019 sert de base de planification à long terme aux producteurs de la statistique fédérale. Il vise à consolider la production continue d'informations statistiques fiables, à répondre de manière efficiente aux besoins nouveaux provenant de domaines stratégiques importants et à développer la coordination entre les producteurs de statistiques. Le milieu de la législature ayant été franchi à fin 2017, on voit maintenant nettement que les efforts

communs consentis par les producteurs de la statistique fédérale ont permis de bien avancer dans la réalisation de ces objectifs. Malgré ce qui a été accompli jusqu'ici, il semble clair que les exigences ayant trait à l'allègement de la charge des milieux interrogés, à l'utilisation accrue des données de registres et de données administratives ainsi qu'à la mise en œuvre ciblée de nouvelles méthodes auront une importance centrale durant le reste de la législature.



MARKUS SCHWYN

Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique Population

8 419 000 personnes vivaient en Suisse à fin 2016 dans 3,7 millions de ménages, 35% de ces ménages ne comptant qu'une seule personne.



CHIFFRES CLÉS 2016



Personnes avec domicile permanent en Suisse



-25 ans



41 646



17 028



Espérance de vie à l'âge de 65 ans



♂
19,8 ans

♀
22,6 ans



87 883



64 964

3.1 Population

Population de la Suisse

La population résidente permanente de la Suisse se montait à 8,4 millions de personnes en 2016. Le nombre de naissances est resté stable à 86 000, alors que celui des décès a légèrement progressé (68 000). Le nombre moyen d'enfants par femme atteint actuellement 1,55.

Évolution et croissance démographique

La population de la Suisse a plus que doublé depuis 1900. Elle est passée de 3,3 millions à 8,4 millions d'habitants aujourd'hui. Cette hausse a atteint son point culminant entre 1961 et 1963, avec des taux de croissance annuels de plus de 2,4% en moyenne. Depuis 2007, la croissance démographique moyenne se situe à un peu plus de 1%. En raison du nombre relativement stable des naissances et du nombre croissant des décès, l'excédent des naissances n'a qu'une influence minime sur la croissance démographique. Le solde migratoire positif représente le principal facteur de l'évolution démographique.

En 2016, plus de 2,1 millions de personnes de nationalité étrangère vivaient en Suisse. Leur part dans la population résidente permanente se montait à 25,0% en 2016. Le visage démographique du pays s'est nettement transformé depuis 1950. À l'époque, la part des étrangers atteignait moins de 6% pour une population totale inférieure à 5 millions. Depuis la conclusion des accords bilatéraux avec l'Union européenne, les immigrants de nationalité étrangère proviennent aussi majoritairement des États membres de l'UE ou de l'AELE. Le nombre des immigrants provenant de pays tiers est en recul.

Naissances

Les femmes retardent de plus en plus le moment de la naissance de leur premier enfant. Aujourd'hui, l'âge moyen des mères mariées est de 30,8 ans à la naissance de leur premier enfant (2016). La part des naissances concernant des mères âgées de 20 à 30 ans était encore de 70,6% en 1970. En 2016, elle n'était plus que de 36,7%, alors que bien plus de la moitié des mères avaient entre 31 et 40 ans à la naissance de leur premier enfant (2016: 58,6%). La part des mères ayant accouché à plus de 40 ans a plus que doublé depuis 1970, passant de 1,8% à 4,2% (2016).

Ménages familiaux et ménages privés

À la fin de 2016, on dénombrait quelque 3,7 millions de ménages privés en Suisse. Les ménages d'une personne représentent le plus grand groupe, avec 1 252 400 personnes (35%). Au deuxième rang, on trouve les ménages comptant au moins un enfant de moins de 25 ans (1 076 500 ou 30%), suivis de près par les couples sans enfant (994 700 ou 28%). Les autres ménages familiaux forment une autre catégorie (6,5%).

MARKUS SCHWYN

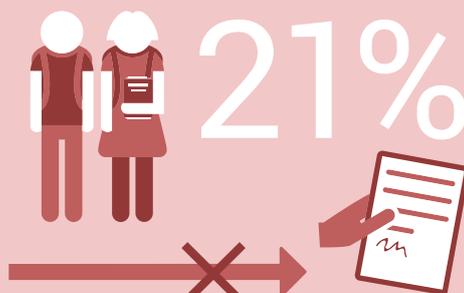
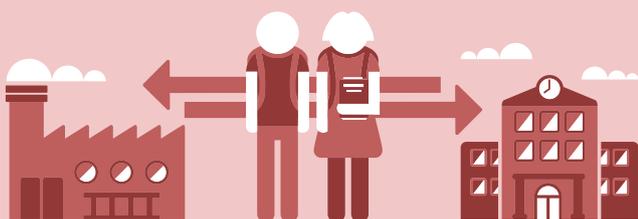
Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique
Éducation et sciences

En 2016, la Suisse comptait
1 588 792 personnes en formation,
149 861 enseignants et
11 005 écoles.

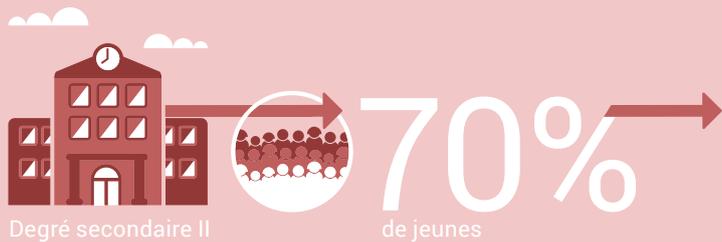


CHIFFRES CLÉS

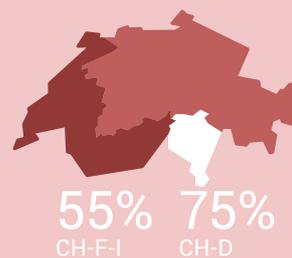
60 500 jeunes en formation
professionnelle initiale,
en 2012



des jeunes ont résilié leur contrat d'apprentissage
de manière anticipée. 78% d'entre eux ont repris
un nouvel apprentissage



Formation
professionnelle
initiale



3.2 Éducation et sciences

La formation professionnelle sous la loupe: résiliations de contrat d'apprentissage – réentrées – réussite de la certification.

En 2012, près de 60 500 jeunes ont commencé pour la première fois une formation professionnelle initiale dans une entreprise formatrice. 85 % d'entre eux ont achevé leur formation avec succès avant fin 2016. La plupart (75 %) l'ont fait par la voie ordinaire et sans résiliation du contrat d'apprentissage.

Grâce à la statistique modernisée de la formation et au programme des analyses longitudinales dans le domaine de la formation, il a été pour la première fois possible d'analyser des parcours suivis pendant toute la formation professionnelle initiale. Les quelque 60 500 jeunes ayant commencé un apprentissage pour la première fois en 2012 ont été observés jusqu'à fin 2016.

Un cinquième des jeunes résilient leur contrat d'apprentissage prématurément

Au total 21 % des jeunes ont résilié prématurément leur contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice pendant la période considérée. On observe des différences considérables entre les domaines de formation. Ainsi, le taux de résiliation dépasse 30 % dans les domaines «services de soins de beauté et de coiffure» et «hôtellerie et services de restauration». Par contre, les domaines «commerce et administration» et «travail social et orientation» présentent des taux de résiliation inférieurs à 13%.

Plus de la moitié des contrats d'apprentissage résiliés l'ont été au cours de la première année d'apprentissage (55%). Le souhait de changer d'orientation professionnelle ou d'entreprise formatrice représente la principale raison invoquée pour la résiliation.

78% des jeunes ayant résilié un contrat d'apprentissage ont entamé une nouvelle formation

Près de quatre jeunes adultes sur cinq ont repris une formation professionnelle initiale, souvent peu après la résiliation du contrat d'apprentissage. La majorité d'entre eux (57 %) ont poursuivi leur formation dans une autre profession. La réentrée en formation est souvent liée à un changement de niveau d'exigences (par ex. passage d'une formation avec attestation fédérale de formation professionnelle AFP à une formation préparant à un certificat fédéral de capacité CFC).

Quel est le degré de réussite des jeunes dans la formation professionnelle initiale?

85% des jeunes avaient décroché un titre quatre ans après le début de leur formation. 15% n'avaient pas passé ou pas encore terminé la procédure de qualification avant fin 2016. Comme la période considérée est relativement courte notamment pour les formations professionnelles initiales sur quatre ans, le taux de certification va encore augmenter.

MARCO D'ANGELO

Vice-directeur,
responsable du domaine
stratégique Santé

Dans le domaine stratégique Santé, la division GS relève des données chiffrées sur la santé de la population et sur la situation des soins médicaux. Les dépenses moyennes de santé se montaient à 9388 francs par personne.

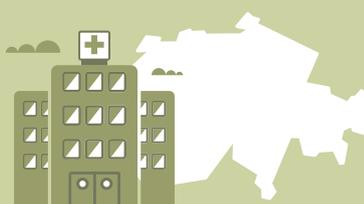


CHIFFRES CLÉS



18,3 mios

Nombre de consultations ambulatoires dans les hôpitaux suisses (2016)



283

Nombre d'hôpitaux et de maisons de naissance suisses (2016)

6 mias fr.

Valeur des consultations ambulatoires dans les hôpitaux suisses (2015)



18 723

Nombre de cabinets médicaux et de centres de soins ambulatoires enregistrés en Suisse (2015)

3.3 Santé

Statistique des services de santé ambulatoires: le projet MARS

Le domaine ambulatoire du système de santé représente près d'un quart des coûts de la santé. Le projet MARS (Modules ambulatoires des relevés sur la santé) permet de combler les lacunes au niveau des informations sur les soins ambulatoires par le biais d'une première collecte à l'échelle nationale de données auprès des hôpitaux, des cabinets médicaux et des centres de soins ambulatoires.

Les relevés issus du projet MARS ont à la fois un but statistique et un but administratif selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), et servent à représenter et examiner le fonctionnement et les effets du système de santé en général et de la LAMal en particulier. Sont saisies les données structurelles des prestataires (données sur l'exploitation et les personnes, données financières) et les données sur les patients (informations relatives à des personnes, de nature principalement médicale, par ex. les prestations reçues). MARS comprend plusieurs sous-projets mis en œuvre sous forme de relevés exhaustifs.

Le relevé «données structurelles du secteur ambulatoire hospitalier» permet d'observer dans le secteur hospitalier les changements entre le domaine stationnaire et le domaine ambulatoire ainsi que les évolutions des prestataires, et de procéder à des comparaisons intersectorielles.

Le relevé montre qu'en 2016 18,3 millions de consultations ambulatoires ont été données dans les hôpitaux. Par rapport à 2015, ce nombre s'est accru nettement plus fortement (+6,1%) que celui des hospitalisations (+2,6%).

Le relevé des données sur les patients du secteur hospitalier ambulatoire porte sur toutes les prestations ambulatoires que les hôpitaux et les maisons de naissance facturent sur la base d'un tarif des prestations. Des résultats systématiques ont été publiés pour la première fois (données de 2015).

Le relevé, auquel 96% des hôpitaux suisses ont pris part, montre qu'en 2015 près de 6 milliards de francs ont été consacrés à des prestations ambulatoires.

Le relevé «données structurelles des cabinets médicaux et des centres de soins ambulatoires» a été réalisé pour la première fois en 2016/17, en ligne via un questionnaire électronique. Près de 20 000 institutions ont été interrogées. Les données renseignent sur l'offre, le personnel et les flux financiers dans les cabinets médicaux et les centres de soins ambulatoires. Elles servent de base de données pour des discussions de politique sanitaire (par ex. planification de l'offre de soins, sécurité de la prise en charge, moratoire sur l'ouverture de cabinets, planification des places de formation). Les premiers résultats seront publiés en 2018.

MARCO D'ANGELO

Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique Société

Le taux de participation moyen aux votations atteint 46,5%, la Suisse dispose de 1108 musées, les ménages dépensent 15,9 milliards de francs pour la culture et les médias.

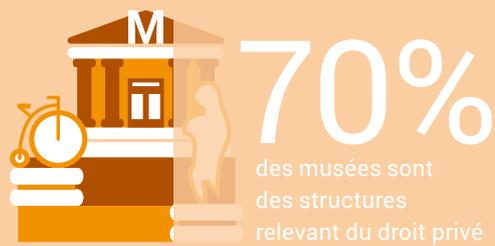
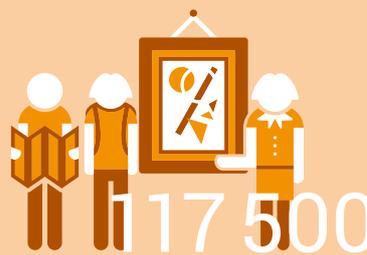


CHIFFRES CLÉS 2016



ENTRÉES

13,2 mios



3.4 Société

La nouvelle statistique suisse des musées

La Suisse compte 1108 musées, parmi lesquels les musées régionaux ou locaux constituent le plus grand groupe. En 2016, on y a enregistré 13,2 millions d'entrées, dont 3,3 millions dans les musées d'art. Plus de 117 000 visites guidées ont été organisées.

Plus de 13 millions d'entrées dans les musées en Suisse

Les musées suisses ont totalisé 13,2 millions d'entrées en 2016. Par rapport à 2015, on enregistre 1,1 million d'entrées de plus. Cette augmentation s'explique notamment par l'ouverture de nouveaux musées très fréquentés, ainsi que par la tenue d'expositions temporaires ayant attiré beaucoup de visiteurs. Leur distribution est cependant très inégale: les 56 musées les plus fréquentés totalisent près de 7,9 millions d'entrées, alors que les musées les moins fréquentés (avec moins de 5000 entrées), qui en représentent près des trois quarts, totalisent moins d'un million.

Une densité inégale de musées dans les régions

En 2016, on dénombrait en Suisse 1108 musées. Plus de sept musées sur dix (71,5%) étaient situés en Suisse germanophone, 20,2% en Suisse francophone et 8,3% dans la partie italophone du pays. Avec 24,9 musées pour 100 000 habitants, la région italophone possède la plus forte densité muséale du pays. Elle est suivie par les régions germanophone et francophone avec respectivement 13,3 et 10,8 musées pour 100 000 habitants.

La plupart des musées sont privés

La majorité des musées (70%) est en main de structures relevant du droit privé. Parmi elles, les plus fréquentes sont les associations (31%) et les fondations (28%); plus rarement, les musées sont gérés et administrés par des personnes privées (6%) ou des entreprises (6%). Parmi les musées de droit public (30%), 18% relèvent de l'administration des communes, 6% de celle des cantons et 1% de la Confédération; les autres corporations et établissements de droit public (districts, communes bourgeoises, fondations de droit public par exemple) représentent 6% de l'ensemble des musées.

Les nationalités dans la statistique des condamnations pénales des adultes (SUS)

Des analyses de données par nationalité ou par groupe de nationalités ont été publiées, pour la première fois en septembre 2016, pour l'année 2014. Puis, elles ont été actualisées en 2017, pour une période d'observation de 2014 à 2016.

Pour chaque loi, des chiffres sont publiés (chiffres absolus et taux de condamnation) sur les Suisses et les personnes de nationalité étrangère ayant un permis B ou C et sur les autres personnes condamnées de nationalité étrangère.

Rapport de méthodologie

Il traite des limites de la statistique des condamnations pénales lorsqu'il s'agit de comparer les taux de criminalité des divers groupes de population selon la nationalité. Il a accompagné la 1^{re} publication des résultats statistiques en la matière et montre les mesures qu'il a fallu prendre pour garantir la qualité des données; il décrit aussi en détail les tableaux mis à disposition.

Contexte

Jusqu'à maintenant, les statistiques de l'OFS indiquaient le nombre de personnes condamnées en fonction de trois variables: le sexe, l'âge et la nationalité, cette dernière variable étant divisée en deux catégories seulement, suisse et étranger.

Depuis 2008, il est aussi possible d'indiquer le statut de séjour des étrangers condamnés. Néanmoins, la nationalité des condamnés y figure également. Pour publier des informations détaillées, il a fallu préparer les données, puis prendre des mesures pour garantir leur qualité.

Au sein de chaque nationalité (ou de chaque groupe de nationalités), il a été tenu compte du type de séjour en Suisse. Une 1^{re} catégorie regroupe ainsi les personnes au bénéfice d'un permis B ou C et une 2^e les étrangers ayant un autre titre de séjour ou n'ayant pas de titre de séjour, comme les touristes ou les personnes séjournant illégalement en Suisse. Des taux de condamnation par nationalité ont été établis pour la première catégorie. Afin de tenir compte du nombre de personnes de chaque

Criminalité et droit pénal

467 731

Infractions au Code pénal (CP)

Infractions enregistrées par la police selon le titre du Code pénal

Patrimoine **67%**

Liberté **14%**

Autres titres du CP **12%**

Intégrité corporelle **5%**

Intégrité sexuelle **2%**



477

Mineurs placés

6 912

Adultes incarcérés

127

Cambriolages enregistrés par la police par jour



52%

des infractions de violence domestique se produisent dans une relation de couple



12 090

Jugements de mineurs

42%

Raison de consommation de stupéfiants

41%

Prestations personnelles sans sursis comme peine



10 20



109 116

Condamnations d'adultes

52%

En raison des infractions routières

70%

Avec peine pécuniaire avec sursis (total 222 mio fr.)

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Chiffres de 2016, sauf indication contraire

Source: OFS – Section Criminalité et droit pénal

© OFS 2018
gi-f-19-jb-2018

3.4 Société

nationalité (ou groupe de nationalités) qui réside en Suisse de manière permanente, ces taux indiquent le nombre de personnes qui ont été condamnées pour 1000 habitants.

Pour les personnes condamnées n'ayant pas le droit de séjourner sur une longue durée en Suisse, seuls les chiffres absolus, par nationalité (ou groupe de nationalités), sont indiqués.

La comparaison du nombre de personnes condamnées selon la nationalité n'est possible qu'avec certaines réserves, puisque les infractions pénales ne sont pas toutes dénoncées à la police et que les auteurs des infractions dénoncées ne sont pas tous identifiés et jugés. Il s'agit là surtout également d'incertitudes dues à des dislocations d'États et à des confusions régionales. En chiffres absolus, les Suisses et les personnes originaires d'un pays européen constituent la majorité des personnes condamnées, du fait même qu'ils représentent le plus grand nombre de personnes séjournant en Suisse. Pour comparer les chiffres relatifs aux personnes condamnées selon la nationalité, il faut connaître l'effectif de chaque groupe de nationaux se trouvant en Suisse. Cet effectif est uniquement connu pour la population résidente. Il est alors possible de calculer des taux de condamnation. Une fois les taux de condamnation calculés, la taille des groupes nationaux ne joue plus de rôle. Il est usuel, au niveau international, de calculer des taux de criminalité pour procéder à des comparaisons.

Mais, des résultats ainsi obtenus ne revêtent qu'un caractère descriptif et ne permettent pas d'établir un lien de causalité entre nationalité et criminalité.

MARC GINDRAUX

Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique
Mobilité et transports

Les habitants de la Suisse parcourent en moyenne 24 849 km par an, dont 45 % à l'étranger: un exemple parmi les très nombreux enseignements du microrecensement sur la mobilité des Suisses dont les résultats ont été publiés en 2017.



CHIFFRES CLÉS 2015

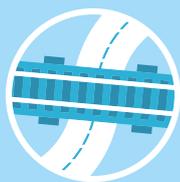


36,8 km

Distance journalière par personne, en Suisse

2,2 mois

de personnes traversent chaque jour les frontières suisses



Distance annuelle parcourue en Suisse et à l'étranger par habitant

24 849 km

90,4 min



Temps de trajet journalier par personne, en Suisse



77%

Part du trafic international dans le transport de marchandises par rail

3.5 Mobilité et transports

La mobilité des personnes sous la loupe

Les Suisses se déplacent en moyenne 90 minutes par jour. Plus de 2 millions de personnes franchissent quotidiennement les frontières par la route et le rail. Tels sont les enseignements des deux grandes enquêtes sur la mobilité des personnes publiées en 2017.

L'année 2017 est marquée par la diffusion de résultats majeurs dans le domaine du transport de personnes.

Plus d'un demi-tour de la terre par an

Les résultats du microrecensement sur la mobilité des Suisses ont été présentés devant un parterre conséquent de journalistes. L'écho dans les médias, qu'ils soient de papier, électroniques ou encore télévisuels fut retentissant. En 2015, chaque personne résidant en Suisse a passé en moyenne 90 minutes par jour dans les transports, parcourant ainsi près de 37 kilomètres sur le territoire national. Cette distance n'a pratiquement pas changé par rapport à 2010. Si le moyen de transport principal reste la voiture, avec 65% de la distance parcourue, la part du rail a de nouveau légèrement progressé, passant de 19% en 2010 à 20% en 2015. Si l'on ajoute les déplacements effectués à l'étranger, notamment en avion, les habitants de la Suisse parcourent en moyenne près de 25 000 km par an, dont 45% à l'étranger.

2,2 millions de personnes franchissent les frontières suisses chaque jour

Les données statistiques issues de l'enquête sur le trafic transfrontalier et transalpin de personnes ont été diffusées. Elles renseignent entre autres sur les prestations effectuées par les résidents étrangers sur le territoire suisse. Il en ressort notamment que 2,1 millions de personnes ont franchi quotidiennement les frontières suisses par la route et plus de 80 000 par le rail. 63% des véhicules traversant les frontières sont immatriculés à l'étranger.

Travaux d'optimisation et baisse de la charge des répondants

Cette année, l'accent a porté prioritairement sur les aspects méthodologiques dans les domaines du transport routier de marchandises et des coûts et financement des transports. Une nouvelle méthode de récolte de données moins contraignante pour les répondants a ainsi été testée en conditions réelles et sera introduite progressivement dès l'année prochaine. D'autre part, le calcul des coûts de la navigation a pu être significativement consolidé, afin de pouvoir fournir de meilleures données dès 2018.

MARC GINDRAUX

*Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique
Territoire, environnement
et développement durable*

Le secteur environnemental gagne en importance avec dynamisme. 150 200 emplois équivalents plein-temps étaient occupés dans ce domaine en 2016, soit près de 40 000 de plus qu'en 2008. Ces résultats sont extraits du compte des biens et services environnementaux publié pour la première fois par l'OFS.



CHIFFRES CLÉS

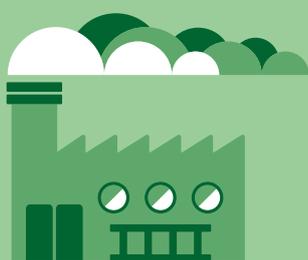


21,3 milliards

Valeur ajoutée en 2016, générée par le secteur environnemental

63%

de la population vit dans des communes urbaines, en 2016



20 mios

Tonnes de CO₂ émises par les ménages, en 2015

Le monitoring de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Suisse sera réalisé à l'aide de 84 indicateurs.

La croissance des surfaces d'habitat et d'infrastructure en Suisse romande représente plus de 1400 terrains de football par an, de 1982 à 2015.

3.6 Territoire, environnement et développement durable

L'innovation au cœur des développements

Des travaux statistiques innovants ont été menés pour faire face aux besoins en informations liés à l'évolution du territoire, à l'environnement et au développement durable. Pour la première fois, il est ainsi notamment possible d'estimer l'importance économique du secteur environnemental en exploitant le potentiel des données existantes.

Le secteur environnemental gagne en importance

Le secteur environnemental occupe près de 150 200 équivalents plein temps. Sa valeur ajoutée a augmenté de 30 % depuis 2008 pour atteindre 21,3 milliards de francs en 2016. Ce secteur est plus dynamique que l'économie nationale, principalement en raison des activités en lien avec la production d'énergie renouvelable et les mesures d'économie d'énergie dans le bâtiment.

La dichotomie urbain-rural ne correspond plus à la réalité

La typologie des communes ainsi que la typologie «urbain-rural» ont été entièrement révisées. La dichotomie urbain-rural, appliquée jusqu'à présent, est dépassée et ne permet plus de refléter la réalité actuelle du territoire suisse. Un troisième type, intermédiaire, a ainsi été introduit. Plus d'un quart des communes appartient à ce type.

Développement durable: les villes et cantons s'engagent

Les résultats du relevé 2017 du «Cercle Indicateurs» montrent les progrès en direction du développement durable réalisés par les 18 cantons et 27 villes membres du Cercle. Tous contribuent à une meilleure préservation des ressources et la plupart des villes s'engagent dans la transition énergétique en augmentant la part d'énergie renouvelable dans leur consommation d'électricité.

D'intenses travaux ont été menés pour préparer le monitoring en Suisse des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ceux-ci ont été réalisés en étroite collaboration avec les partenaires de l'administration fédérale et déboucheront sur une extension du système d'indicateurs MONET.

Des développements basés sur des méthodes innovantes

Le calcul d'une «empreinte carbone» de la Suisse, tenant compte aussi de ses émissions générées à l'étranger, est en cours à partir des comptes des émissions dans l'air et à l'aide des tableaux entrées-sorties des comptes nationaux. Une première étude du potentiel des nouvelles technologies, notamment du deep-learning, a été conduite en vue d'une automatisation accrue de l'interprétation des images aériennes de la statistique de la superficie.

MARKUS SCHWYN

Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique Social

253 383 personnes ont touché en 2015 une nouvelle prestation de vieillesse, quelque 87 000 personnes ont reçu pour la première fois une rente de vieillesse de l'AVS.



CHIFFRES CLÉS 2015



253 383

personnes ont touché une nouvelle prestation de vieillesse



2 372 fr.

Montant de la nouvelle rente PP moyenne



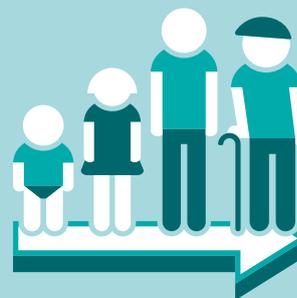
Montant du retrait moyen de capital PP

168 000 fr.

50%
uniquement rente

31%
uniquement capital

19%
capital et rente



Combinaison des prestations versées par les caisses de pensions aux nouveaux bénéficiaires

3.7 Social

Statistique des nouvelles rentes – un nouveau regard sur le passage à la retraite

Quelque 39 000 personnes ont touché pour la première fois en 2015 une rente de vieillesse de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et environ 48 000 personnes se sont fait verser un capital par cette même prévoyance professionnelle. Les prestations du 2^e pilier touchées par les hommes sont nettement plus élevées que celles perçues par les femmes. Les rentes versées avant l'âge légal de la retraite ont été les plus élevées en moyenne.

Les nouvelles rentes de la prévoyance professionnelle étaient en moyenne de 2864 francs par mois pour les hommes et de 1582 francs par mois pour les femmes. Les montants moyens des versements en capital ont été supérieurs à 200 000 francs chez les premiers et ont atteint près de 100 000 francs chez les secondes.

Les écarts importants entre les sexes s'expliquent en grande partie par les différences de parcours professionnel entre les hommes et les femmes (tendance chez ces dernières à interrompre leur carrière ou à travailler à temps partiel pour des raisons familiales).

Les rentes anticipées de la prévoyance professionnelle sont les plus élevées

Les personnes qui ont touché leur première rente au moment d'atteindre l'âge légal de la retraite reçoivent en moyenne les rentes les plus faibles (1862 francs); elles sont suivies en cela par les personnes qui touchent leur première rente après l'âge légal de la retraite (2416 francs). Les personnes qui touchent leur première rente avant l'âge légal de la retraite sont celles qui reçoivent les rentes les plus élevées. Leur rente mensuelle moyenne se monte à 2876 francs.

Les prestations en capital sont les plus élevées chez les hommes ayant retardé leur retraite

Les prestations en capital moyennes les plus élevées de la prévoyance professionnelle (250 000 francs) sont allées aux hommes qui ont travaillé au-delà de l'âge légal de la retraite (65 ans); viennent ensuite les hommes ayant pris leur retraite avant l'âge légal (220 000 francs). Les versements en capital sont les plus faibles pour les hommes partis à la retraite à l'âge légal (196 000 francs). Les femmes ont reçu des montants nettement plus bas, mais les montants perçus par les différents groupes d'âges ont été relativement proches.

Statistique des nouvelles rentes 2015

Ce sont là quelques résultats de la statistique des nouvelles rentes (NRS), basée sur un nouveau relevé de l'Office fédéral de la statistique, publiés pour la première fois en 2017.

Les données collectées pour 2015 dans le cadre de la NSR livrent pour la première fois des informations sur les personnes qui commencent à toucher des prestations de la prévoyance vieillesse (rentes ou versements en capital).

LIVIO LUGANO

Vice-directeur,
responsable du domaine stratégique
Économie et finances publiques

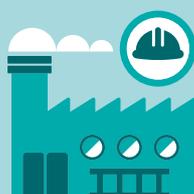
78 700 francs: représente le produit
intérieur brut (PIB) par habitant en
termes nominaux (2016).



CHIFFRES CLÉS



Trois entreprises
sur quatre sont
actives dans
les services, en 2015



Taille moyenne
des entreprises,
en 2015

7,5 emplois

52 263

exploitations agricoles
au total, en 2016,
soit 990 de moins
qu'en 2015



Au niveau mondial dans le domaine de la recherche,
la Suisse se classe au 3^e rang,
après Israël et la Corée du Sud, en 2016.

3.8 Économie et finances publiques

Les données marquantes sur l'économie suisse

L'OFS a pour mandat de produire et de diffuser des informations entre autres sur l'état et l'évolution de l'économie dans une forme adaptée à leurs destinataires. Ces informations statistiques servent à des politiciens, des associations et d'autres utilisateurs importants comme la Banque nationale suisse, le SECO et les milieux scientifiques, dans l'accomplissement de leurs tâches. Pour la planification et le pilotage, mais aussi comme base de décisions de grande portée, il a fallu traiter et proposer des données provenant de différentes sources telles que les enquêtes auprès des entreprises, les registres et l'administration.

L'économie suisse a connu en 2016 une légère accélération de la croissance.

L'activité économique de l'économie suisse – plus connu sous le terme de PIB (produit intérieur brut) – a progressé de 1,4% en termes réels (2015: +1,2%). Cette accélération de la croissance est intervenue dans un contexte contrasté, caractérisé par une forte hausse du commerce extérieur et des investissements en biens d'équipement.

Le niveau des prix en Suisse reste le plus élevé d'Europe

Pour l'année 2016 (chiffres provisoires), il fallait dépenser 1.69 CHF en Suisse, 1.10 Euros en France et 0.67 Euros en Slovaquie pour acheter un panier de biens et services comparables (au niveau du PIB total). Ainsi, toujours au niveau du PIB total, la Suisse est 40,9% plus chère que la France et 132,6% plus chère que la Slovaquie (chiffres provisoires). Cette différence de niveau de prix n'est pas homogène au sein des groupes de consommation: le niveau de prix en Suisse est très élevé dans certains domaines de l'alimentation (viandes) et les services (loyers, santé, enseignement) alors qu'il est très concurrentiel dans d'autres secteurs (mobilier, équipement ménager et produits électroniques).

L'industrie sous la pression de la concurrence internationale

La suppression du taux plancher du franc suisse début 2015 a entraîné un renchérissement des produits suisses par rapport à l'étranger. Si toutes les branches ont essuyé des pertes dans la production en 2015 par rapport à 2014, la situation s'est améliorée pour certaines branches l'année suivante; la production s'est donc globalement stabilisée pour le secteur secondaire en 2016. Dans le secteur secondaire, la production s'est dans son ensemble accrue de 26,8% entre 2004 et 2016.

Baisse des chiffres d'affaires dans le commerce de détail

Le recul des chiffres d'affaires s'est poursuivi en 2016, bien que plus modestement (-1,9%). L'indice est retombé à son niveau de 2007. Seuls les chiffres d'affaires du commerce de détail de denrées alimentaires, boissons se sont remis à augmenter en 2016 (+0,2%).

La Suisse est l'économie nationale la plus active d'Europe dans le domaine Recherche et développement (R&D).

Les dépenses consacrées à des activités de recherche réalisées en Suisse se sont montées à 22,1 milliards de francs en 2015, atteignant ainsi un niveau record. Elles ont ainsi progressé de 10,5% par rapport à la dernière enquête, datant de 2012. La Suisse consolide ainsi sa place dans le groupe de tête des pays les plus actifs dans la R&D.

BERTRAND LOISON,

*Vice-directeur,
responsable du domaine
stratégique Registres*

340 entreprises sont créées quoti-
diennement (240 jours ouvrables)
dans le Registre des entreprises et
des établissements.



CHIFFRES CLÉS 2015



11,6 mios

Messages transmis
via la plateforme d'échange
sécurisée sedex



13,5 mios

Mutations annuelles
dans le registre des bâtiments
et des logements (RegBL)



500 000

Mutations annuelles
dans le registre d'identification
des entreprises (IDE)



420 000

Mutations annuelles
dans le registre des entreprises
et des établissements (REE)

3.9 Registres

Les registres élargissent leurs capacités de service

Avec la modification de plusieurs bases légales, l'OFS a renforcé en 2017 son positionnement d'acteur stratégique clé dans le domaine de l'identification univoque des entreprises, des bâtiments et des logements en Suisse. L'OFS dispose pour la première fois de données administratives provenant des déclarations en douanes et renforce à ce titre sa volonté de vouloir décharger administrativement les entreprises et les personnes.

L'OFS devient Local Operating Unit (LOU)

Le Parlement a approuvé en juin 2017 la modification de la loi IDE (LIDE) qui permet maintenant à l'OFS d'assumer le rôle de LOU (Local Operating Unit) en Suisse et de distribuer aux entreprises qui le souhaitent un numéro d'identification standardisé au niveau international, le numéro LEI (Legal Entity Identifier). L'OFS est ainsi devenu l'autorité responsable pour la distribution et l'exploitation du numéro d'identification unique des entreprises (IDE) en Suisse. La finalité du système IDE, soit l'identification des entités juridiques en Suisse, est identique avec celle poursuivie par le système LEI au niveau mondial et, de ce fait, le système IDE sera mis entièrement à contribution pour l'identification mondiale des entreprises suisses.

Le but de la révision totale de l'ORegBL

Le Conseil fédéral a approuvé en été 2017 la révision totale de l'ordonnance du 31 mai 2000 concernant le Registre fédéral des bâtiments et des logements (ORegBL). Cette révision, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017, permet maintenant à l'OFS d'étendre à tous les bâtiments l'obligation d'enregistrement créant ainsi une base de données complète au niveau suisse. Le but visé par la révision est de permettre à la Confédération de disposer d'un système d'information de référence fiable et actuel sur les bâtiments et les logements situés sur le territoire suisse, de faciliter la mise à jour de son contenu ainsi que la mise à disposition des données aux ayants droit. Il s'agit également de définir les procédures de gestion avec les cantons et de garantir la cohérence et l'harmonisation avec les données de la mensuration officielle.

D'ici à 2020, le contenu du registre sera étendu à l'ensemble des bâtiments et non plus seulement réservé aux bâtiments avec usage d'habitation. Deux nouveaux répertoires relevant du droit fédéral et de la compétence de la Confédération pourront ainsi être créés par swisstopo, soit le «répertoire officiel des rues» et le «répertoire officiel des adresses de bâtiments». La Suisse verra ainsi son offre en matière de cyberadministration étoffée vis-à-vis des particuliers, des entreprises et des collectivités publiques.

Préparation des données des douanes 2016 pour la production statistique

Pour la première fois, l'OFS dispose de données administratives exhaustives concernant les exportations et importations des personnes privées et des entreprises suisses. Ces données sont exhaustives et se basent sur les données indiquées dans les déclarations douanières. Le numéro IDE est utilisé pour identifier dans chaque transaction l'entreprise concernée. Les informations ainsi disponibles informent entre autres sur le produit échangé, le pays de destination ou de provenance, la valeur de la marchandise et le moyen de transport utilisé.

RUTH MEIER

*Directrice suppléante,
responsable du domaine stratégique
Services d'output*

12,9 millions de pages internet consultées, 40 000 renseignements individuels (courriel, téléphone), 585 nouveaux cubes de données, 350 publications (dans 5 langues) et 130 communiqués de presse.



CHIFFRES CLÉS 2017



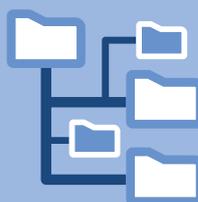
12,9 mios
Pages internet consultées



350
Publications
(dans 5 langues)



40 000
Renseignements individuels
(courriel, téléphone)



585
Nouveaux cubes
de données

3.10 Services d'output

L'OFS a diffusé près de 500 résultats en 2017

L'OFS a poursuivi en 2017 ses efforts de vulgarisation auprès du grand public en diffusant 481 paquets de résultats statistiques (en moyenne deux par jour) dont 175 nouvelles publications et 585 cubes¹ de données. Les 8000 pages du site internet ont été consultées à 12 913 976 reprises (pages vues). Quelque 130 communiqués ont été adressés aux médias.

Parmi les 481 paquets d'information, un total de 17 630 nouveaux objets (tableaux, graphiques, infographies, cartes, etc.) ont été mis gratuitement à la disposition de la population, y compris des objets visuels, très utiles et demandés pour comprendre les statistiques. Plus de 7000 nouveaux graphiques et plus de 2000 cartes dans divers sujets ont été mis à disposition. Environ 80 % du trafic provient des ordinateurs de bureau.

Cinq conférences de presse

L'OFS a participé à cinq conférences de presse sur les thèmes de la mobilité, des musées, de la prévoyance vieillesse, de la recherche et du développement ainsi que du tourisme. Organisées à Berne, elles ont toutes trouvé un large écho dans les médias réunissant à chaque fois plusieurs dizaines de journalistes.

Au total, quelque 130 communiqués de presse en quatre langues et 350 NewsMails en trois langues ont été envoyés directement aux abonnés. Cette communication est très appréciée des différents groupes d'utilisateurs de l'OFS et particulièrement des journalistes. Les 17 000 utilisateurs abonnés au service de NewsMails de l'OFS reçoivent ainsi au quotidien leurs informations directement dans leur boîte e-mail, selon les thèmes qu'ils ont choisis.

6200 articles de presse mentionnant l'OFS

Avec des taux d'ouverture compris généralement entre 25 et 40 %, les envois de Newsmail de l'OFS bénéficient d'un intérêt toujours renouvelé, notamment auprès des journalistes, qui ont publié en Suisse plus de 6200 articles faisant mention de l'office sous l'année en revue.

Quelque 1500 demandes de représentants des médias ont été répertoriées par le Service de presse. Celles concernant la population, la santé, la vie active et la rémunération du travail ainsi que la criminalité ont été les plus nombreuses. Dans le détail, 44 % des questions ont été adressées à l'OFS par des journaux, 30 % par des radios et des télévisions et 13 % par des magazines.

¹ base de données interactive spécifique à un thème particulier

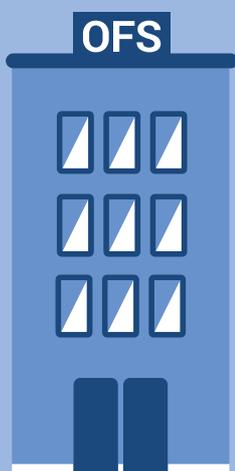
ANDREAS ZAUGG

Chef de la division Ressources

L'OFS occupe 814 collaborateurs permanents ainsi que 42 apprentis et stagiaires; il compte environ 50% de femmes. 66% des employés travaillent à temps partiel et 69% sont des collaborateurs scientifiques. 6 langues maternelles sont représentées, dont F: 53%, D: 41%, I: 5%, les autres langues se partageant le pourcent restant.



CHIFFRES CLÉS 2017



814

Collaborateurs permanents



50%

de femmes



69%

de collaborateurs scientifiques

ainsi que

42



apprentis et stagiaires

F: 53% D: 41% I: 5%

3.11 Fonctions support

Succès enregistrés dans la division Ressources en 2017

La division Ressources comprend les sections/services Méthodes statistiques, Informatique, Personnel, Qualité et processus, Finances et controlling ainsi que le projet Management Office, et fournit des prestations de service pour tout l'office. Au cours de l'exercice dernier, l'accent a été mis sur le pourvoi de plusieurs postes vacants et sur le renforcement de la collaboration avec les divisions de production. Divers autres succès et progrès enregistrés sont commentés ci-après pour chaque domaine, soulignant la poursuite du développement des prestations de service de la division Ressources.

Dans le domaine des méthodes, l'ampleur du relevé a pu être réduite en gardant la même précision grâce à l'optimisation des plans d'échantillonnage. De même, grâce au développement de nouvelles méthodes d'analyse statistique (par ex. «Small Area Estimation»), il a été possible de créer un nouveau potentiel de réduction de la charge d'enquête et d'utilisation accrue de données de registres et de données administratives.

La stratégie informatique qui vise à renforcer les systèmes d'information statistique et la numérisation des affaires de l'office a été validée pour les années 2017 à 2020. Le suivi des services IT est désormais possible au travers d'un cockpit IT consolidé et permet une allocation efficace des ressources. D'un point de vue opérationnel, près de 3000 demandes IT ont été traitées, toutes les imprimantes ont été remplacées par une génération d'appareils plus modernes et les fax supprimés.

Divers postes vacants ont été pourvus l'année dernière dans les domaines de la sécurité, du développement du personnel et de l'organisation et de la direction de section, permettant ainsi de remplir des conditions essentielles pour assurer un développement ciblé de thèmes importants comme RUMBA, la formation continue et l'encouragement des collaboratrices et collaborateurs. L'obtention du label «Friendly Work Space» qui est prévue au tout début 2018 souligne les progrès réalisés dans les conditions de travail offertes au personnel.

Le management de la qualité a mis en lumière, dans le cadre d'un cycle annuel de qualité à l'échelle de l'office, le potentiel d'amélioration des processus de production statistique, et remanié ou créé plusieurs outils de gestion et instructions avec les domaines spécialisés.

Plusieurs postes vacants ont aussi été pourvus dans la section Finances et controlling, ce qui est une condition importante pour l'accomplissement des tâches courantes et indispensable pour assurer le bon déroulement de la mise en place d'une comptabilité analytique. Grâce à l'introduction d'un nouvel outil de budgétisation et d'une intensification de l'activité de reporting, il a été possible de mettre en œuvre plusieurs autres objectifs de soutien renforcé aux domaines spécialisés.

Le projet Management Office est réactivé depuis le mois de septembre, ce qui permet de renforcer la coordination de projets et le reporting.



Rétrospective

Sélection de moments forts de l'année 2017 pour l'OFS

La nouvelle structure organisationnelle de l'OFS est entrée en vigueur au 1^{er} avril. La division Ressources a été recentrée sur les compétences clés de la gestion d'entreprise au service de la conduite de l'office. Les méthodes statistiques ont été intégrées dans cette division.

En vue de réduire les interfaces, les sections Diffusion et publications, Services linguistiques ainsi que le Service juridique ont été rattachés à la division Stratégie, communication, état-major.

Résultats importants pour l'office obtenus lors de la session d'été 2017 du Parlement: l'approbation de la révision de la loi fédérale sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE) et l'adoption d'une motion PLR qui veut éviter les collectes de données en parallèle et renforcer l'orientation de la production statistique vers l'exploitation du potentiel de la numérisation (Mo. 16.1411).

Ruth Meier, vice-directrice, a été nommée directrice suppléante de l'Office fédéral de la statistique à partir du 1^{er} septembre 2017. Au 1^{er} octobre, les responsables des divisions de production et de la division Registres ont été nommés vice-directeurs. Ces nominations soulignent l'accent mis sur le développement transversal de l'office et sur les besoins de ses utilisateurs et partenaires.

L'OFS a adopté sa stratégie d'innovation sur les données le 21 novembre 2017. Cette stratégie est la première réponse de l'OFS et de la statistique publique aux défis que représente la numérisation. Avec elle, l'OFS définit les lignes directrices pour l'utilisation de méthodes complémentaires afin d'élargir et de compléter la production statistique.

L'OFS s'efforce depuis toujours de proposer des structures et processus favorables à la santé de ses collaboratrices et collaborateurs pour maintenir et stimuler leur capacité de travail et leur satisfaction dans ce cadre. Le label Friendly Work Space® représente une partie du processus constant d'amélioration de la gestion de la santé en entreprise (GSE) mis en place au niveau du département et qui sera développé sur la base d'évaluations régulières effectuées dans tous les offices du DFI. Pour obtenir le label, une évaluation a été réalisée à l'OFS le 6 décembre 2017: divers critères ont été soumis à un examen de la qualité. L'octroi du label Friendly Workspace devrait devenir effectif début 2018.

4.1 Suisse

Journées suisses de la statistique 2017

Les Journées suisses de la statistique publique 2017 se sont déroulées dans l'ancienne Chartreuse d'Ittingen (TG). Elles avaient pour thème: Sommes-nous prêts pour l'avenir? La statistique publique prête à relever les défis. Les changements auxquels la statistique publique doit faire face aujourd'hui et demain ont été au centre des discussions. Les séances plénières ont alterné avec des exposés assortis d'ateliers thématiques. Ces derniers portaient sur des défis actuels, sur de nouveaux développements et sur des questions méthodologiques. Les thèmes examinés allaient du développement de nouvelles applications mobiles pour traiter rapidement des résultats de votations via des infographies interactives en passant par des questions liées à la statistique de la santé ou au développement durable.

Commission de la statistique fédérale (KBstat)

La Commission de la statistique fédérale est une commission extraparlamentaire, à vocation consultative, composée de représentantes et représentants des milieux scientifiques et économiques, des cantons et communes, des partenaires sociaux, des fournisseurs et utilisateurs de données, de la Banque nationale suisse et de l'OFS. Elle conseille le gouvernement suisse et le Département fédéral de l'intérieur DFI sur des questions importantes de la statistique, en tenant compte de la dimension internationale. Elle conseille également l'OFS et les autres producteurs de statistiques sur des questions relevant de la statistique fédérale, dont l'élaboration et le suivi du programme pluriannuel de la statistique fédérale.

La Commission a tenu trois séances durant l'année 2017. Elle a examiné plusieurs thèmes centraux pour le développement de la statistique officielle. À cet égard, il convient de mentionner la présentation du concept des leaderships thématiques. À partir de celui-ci, la structure thématique du programme pluriannuel a été façonnée et développée. Lors des séances, sept domaines stratégiques ont été présentés. Parmi les autres sujets traités, il y a eu l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du programme pluriannuel, le rapport d'évaluation sur le nouveau système de recensement de la population et la prise de position de la Commission concernant l'avenir de la production statistique.

Fedestat

L'organe Fedestat regroupe les producteurs de statistique sur le plan fédéral. Il compte une quarantaine de membres et sa présidence est assurée par l'OFS. Il y a eu trois séances en 2017 ainsi qu'un workshop en commun avec Regiostat. Le sujet principal des discussions a été la poursuite du développement de la statistique fédérale dans le sens du programme pluriannuel de la statistique fédérale et l'évaluation annuelle de la mise en œuvre de ce programme qui en fait partie. Comme autres thèmes traités dans les séances, il convient notamment de citer l'appariement de données, le développement de la plateforme sedex, la révision des comptes nationaux, le relevé des coûts de la statistique fédérale, l'élaboration de critères généraux de qualité pour la statistique fédérale et les mesures de suivi de la Peer Review d'EUROSTAT.

Regiostat

L'organe Regiostat regroupe les offices et services cantonaux de statistique et les services de statistique des villes. Il compte plus de 30 membres et sa présidence est assurée par l'OFS. Il y a eu trois séances en 2017 ainsi qu'un workshop en commun avec Fedestat. L'un des sujets principaux a été l'élaboration d'un portefeuille des thèmes du point de vue des cantons, dont le but est d'améliorer la coordination entre les demandes des cantons et la statistique fédérale. De plus, de nombreux échanges ont eu lieu lors des séances sur des thèmes statistiques concrets comme par exemple: le calculateur des salaires, la révision totale de l'Ordonnance sur le RegBL, les appariements de données, la coordination en matière de diffusion, les lois cantonales sur la statistique, etc. Comme autre thème, il faut signaler les réflexions et les échanges à propos du Conseil d'éthique, son rôle, ses activités et son positionnement. Deux workshops ont été organisés à ce sujet, ainsi qu'un atelier lors des Journées suisses de la statistique publique.

4.2 La statistique suisse au niveau international

En 2017, la statistique suisse s'est mise en évidence sur la scène internationale au travers de plusieurs événements phares.

Élection à la Commission statistique de l'ONU

Pour souligner son intérêt, renforcer son action et gagner en visibilité, la Suisse représentée par l'OFS a posé sa candidature afin de devenir membre formel de la Commission statistique de l'ONU (UNSC). En témoignage du travail accompli par l'OFS et comme marque de confiance de tous nos partenaires, notamment de la région UNECE, la Suisse a été élue dans la Commission pour une durée de 4 ans, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Élection à la vice-présidence de la Commission de statistique de l'ONU

Un pays de chaque région de l'ONU est élu à la vice-présidence de cette commission. La Suisse a été sollicitée pour assumer cette fonction et puis élue. La Suisse siège d'ailleurs pour la première fois dans le bureau de l'UNSC. L'élection de la Suisse à cette fonction est liée à la participation active de notre pays dans divers organes de l'ONU.

Participation à la réunion plénière de la Commission statistique de l'ONU (UNSC)

La 48^e session de la Commission de statistique de l'ONU (UNSC) s'est déroulée du 7 au 10 mars 2017. La session a suscité comme l'année dernière une forte attention des milieux politiques. Elle a été l'occasion de franchir une étape qui n'avait pu l'être l'année dernière: la liste des indicateurs globaux utilisés pour mesurer les objectifs du développement durable (Sustainable Development Goals) a été approuvée. Le *Cape Town Global Action Plan*, lui aussi très important, a été approuvé. Il permet de fixer des priorités pour le développement du système statistique global.

Rétrospective



Vue de la réunion plénière de la Commission statistique de l'ONU (UNSC) 2017 (salle de l'Assemblée générale)

Résolution sur la statistique

Le mandat confié à la Commission de statistique en septembre 2015, rédigé dans la résolution concernant l'Agenda 2030, a été considéré comme trop peu spécifique. Cette constatation a conduit à l'élaboration de la résolution de l'ONU intitulée *Work of the UN Statistical Commission pertaining to the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Après des négociations intenses dans différents comités, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté cette résolution le 6 juillet 2017.

Il faut noter ici l'engagement très fort de la Suisse dans l'ensemble du processus. La Suisse a élaboré la résolution et accompagné activement l'affinement du texte. De plus, elle a joué un rôle de premier plan dans les négociations au sein de la commission de statistique de l'ONU et de l'Assemblée générale de l'ONU.

1^{er} World Data Forum de l'ONU

Le 1^{er} World Data Forum s'est tenu au Cap pendant trois jours. Le forum avait pour but de clarifier et de renforcer le rôle de la statistique pour le développement durable et de réunir des producteurs et des utilisateurs de statistiques. 80 sessions au total ont été organisées dans six différents domaines.

Le dernier jour a été l'occasion de lancer le *Cape Town Global Action Plan for Sustainable Development Data*, qui a été adopté par la commission de statistique de l'ONU en mars 2017.

La Suisse a été représentée au forum de manière marquante par l'ambassadeur Michael Gerber (DDC) lors de deux panels d'ouverture et par le directeur de l'OFS, Georges-Simon Ulrich, lors du panel de clôture.



Au centre: Ambassadeur Michael Gerber, DDC, lors du panel d'ouverture du 1^{er} World Data Forum

Assessment de l'office statistique mexicain INEGI par l'OCDE

Afin d'évaluer sa compatibilité avec les critères de qualité exigés par l'OCDE, l'Office statistique du Mexique a souhaité se soumettre à un assessment conduit par ses pairs. La direction des statistiques de l'OCDE a mis sur pied cette revue et s'est attaché la compétence de deux experts internationaux reconnus. Un chef de division de l'OFS, en raison de ses compétences notables et de la visibilité de l'OFS au sein de l'OCDE, a été sélectionné. La peer review a eu lieu en septembre.

Révision de l'annexe A

Le processus de révision de l'annexe A de l'accord bilatéral statistique avec l'UE a été lancé. La Suisse a soumis une proposition de décision du comité mixte statistique portant sur la révision de l'annexe A à Eurostat le 9 février 2017. Eurostat a formellement pris position sur cette proposition le 26 juin 2017. Depuis lors, des discussions ont lieu entre les Parties afin d'arriver à un accord. Ces discussions progressent bien et se déroulent dans un esprit de collaboration.

Participation au Système statistique européen

L'OFS a participé à toutes les réunions des organes de niveau directorial du Système statistique européen (SSE) en 2017. La délégation a effectué plusieurs interventions dans les domaines prioritaires et collaboré à la rédaction des documents finaux.

Les sujets principaux traités ont été les suivants:

- Vision 2020: ce programme de modernisation de la production statistique européenne représente une priorité du SSE. Des progrès notables ont été réalisés en 2017, notamment dans le domaine de la communication et de la diffusion des données où la Suisse participe activement.
- ESS Priorities beyond 2020: un nouveau programme pluriannuel de la statistique européenne doit être établi pour la période 2021–2025. Il s'est agi de rédiger la stratégie à suivre et d'identifier les priorités futures.
- Révision du CoP (Code of Practice). Il s'agit d'adapter le CoP à la révision du règlement (CE) N° 223/2009 et de tirer parti des constatations faites lors de la dernière peer review.

Il faut également noter que le Directeur de l'OFS est membre du Partnership Group (PG) du SSE. Ce groupe restreint de directeurs généraux représente le bureau du comité du SSE (ESSC) et a pour tâche de discuter des grandes orientations stratégiques du SSE ainsi que de préparer les réunions du ESSC.

Rencontre trilatérale D-A-CH «Suisse-Allemagne-Autriche»

Afin de renouer des liens plus étroits avec des pays voisins, la Suisse a relancé la tradition des rencontres trilatérales «Suisse-Allemagne-Autriche» au niveau des directeurs généraux. La rencontre s'est déroulée à Neuchâtel les 8 et 9 mai 2017. Les thèmes suivants ont été traités: la modernisation des systèmes de statistique, le profiling, le recensement de la population basé sur les registres, la diffusion et la communication, l'Agenda 2030 pour le développement durable et la globalisation.



Les participants à la rencontre D-A-CH des 8–9 mai 2017

Coopération technique Albanie Projet SALSTAT «Strong Local Albanian Statistics»

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office de statistique d'Albanie (INSTAT) ont démarré en 2017 un projet de coopération technique pour renforcer et développer la statistique nationale aux niveaux local et régional en Albanie. SALSTAT fait partie d'un projet plus vaste, «Bashki të Forta» (pour des municipalités fortes), financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Le projet SALSTAT a été mis sur pied dans le sillage d'une réforme territoriale et administrative réalisée récemment en Albanie.

SALSTAT se concentre sur la mise en place d'informations statistiques fondamentales aux niveaux des communes et des régions. Ce projet vise entre autres à mettre à la disposition des municipalités et des régions des informations régulièrement actualisées, en particulier dans le domaine de la statistique démographique, qui reposent sur des données administratives, des données des registres et des données d'enquête élargies et consolidées. Le projet est en phase de création («Inception Phase»). Sa mise en œuvre se déroulera de 2018 à 2022.

Rétrospective



M. Stefan Schweinfest, directeur de la Division statistique de l'ONU (à droite) et M. Georges-Simon Ulrich, directeur de l'OFS, à Neuchâtel le 23 juin 2017



M. Dieter Sarreither, président de Destatis (jusqu'à fin 2017), M. Georges-Simon Ulrich, directeur de l'OFS et M. Konrad Pesendorfer, directeur général de Statistik Austria lors de la rencontre D-A-CH des 8-9 mai 2017



Perspectives pour 2018

Les thèmes et développements prioritaires pour l'OFS en 2018:

01

Développement de la statistique fédérale: élaboration des bases du programme pluriannuel 2020–2023. En outre, définition des premières mesures pour réduire la charge d'enquête des entreprises et début de leur mise en œuvre.

06

Accord bilatéral sur la statistique conclu avec l'UE – révision de l'annexe A: approbation du projet de décision du comité statistique UE/Suisse.

02

Remise du rapport «Évolution démographique et conséquences pour l'ensemble du domaine de la formation» (en exécution du postulat 12.3657 CSEC-N) au Conseil fédéral d'ici à la fin de l'année.

07

Révision des comptes nationaux: établissement de la conception générale.

03

Soins de santé: consolidation des activités statistiques dans le secteur ambulatoire.

08

Relations avec la science: maintien des échanges de fond.

04

Indice des prix de l'immobilier: introduction de l'indice et clôture du projet.

09

Agenda 2030: achèvement de l'extension du système de monitoring du développement durable (MONET), destiné à assurer le monitoring des SDG en Suisse. Publication des indicateurs sur le monitoring des SDG en Suisse.

05

Reengineering du Registre des entreprises et des établissements (REE): mise en fonction de la nouvelle application et clôture du projet.



Vue d'ensemble financière

Compte de financement

	C	B	C	ΔB17 – C17	
	2016 (En milliers de francs)	2017 (En milliers de francs)	2017 (En milliers de francs)	Valeurs abs.	(en %)
OFS	162 011	172 895	162 560	-10 335	-6,0
Charges/dépenses	163 368	181 532	172 429	-9 103	-5,0
Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	158 508	176 170	167 652	-8 518	-4,8
dont personnel	94 481	103 654	104 906	1 252	1,2
dont informatique	31 663	33 407	29 765	-3 642	-10,9
dont conseil et recherches sur mandat	2 573	6 105	2 688	-3 417	-56,0
Charges de transfert	4 860	5 362	4 777	-585	-10,9
Revenus et recettes d'investissement	-1 357	-8 636	-9 869	-1 232	14,3

Source: OFS

© OFS 2018

Commentaires concernant le compte de résultat

Dans son ensemble, les comptes 2017 présentent un résultat favorable de 10,3 millions de francs par rapport au budget. Ceci s'explique principalement par des charges informatiques inférieures aux montants budgétisés (-3,6 mios) grâce à des économies dans les domaines de l'exploitation et de la maintenance ainsi que du fait que tous les mandats n'ont pas pu être réalisés comme planifiés. En outre, les charges de conseil ont été inférieures (-3,4 mios) en raison de divers travaux et projets qui n'ont pas pu être mis en œuvre par manque de ressources. Enfin, l'économie sur les charges de transfert (-0,6 mio) provient d'une facturation plus faible par Eurostat en comparaison au montant budgétisé.

Le dépassement de budget des charges de personnel (+1,3 mio) est principalement dû à des engagements de durée déterminée, par le biais de bureaux de location de services, nécessaires à la production statistique, ainsi qu'à l'augmentation des prestations de services financées par des tiers. Ces dernières ont également pu être augmentées, ce qui explique le dépassement budgétaire des revenus de +1,2 million de francs.



L'Office fédéral de la statistique

814

collaborateurs permanents



Allemand 41%
Français 53%
Italien 5%
Autres 1%



Hommes 50%
Femmes 50%

Proportion des employé/e/s avec un diplôme d'une haute école



8 000

pages web, consultées

12 913 976 fois

350



publications en cinq langues par année

130

communiqués de presse, en quatre langues, par année

Créé en

1860

et avec siège à Neuchâtel depuis 1998

DFI

Département fédéral de l'intérieur

7 000 nouveaux graphiques

2 000 cartes



La statistique compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch



www.statistique.ch



SwissStats



Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

Fr. 11.– (TVA excl.)

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1237-1700-05

ISBN

978-3-303-00587-3

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.